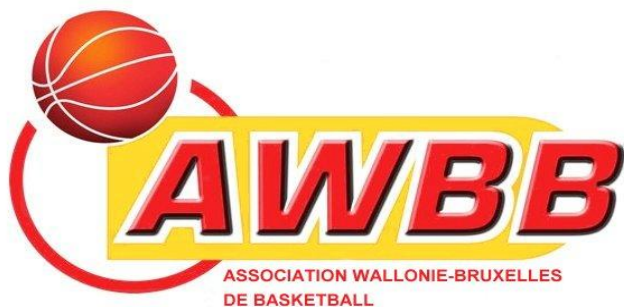




COMMISSION FINANCIERE

PV n°3 - réunion du 17 mars à 19h

Membres présents : Claude Dujardin, Pascal Lecomte, Michel Lejeune et Pascal Simon.

Membres excusés : Bernard Delvigne supplée par Gérard Traush

Réunion tenue en visio-conférence avec Jean-Pierre Delchef - depuis Wuhan - (Président AWBB) , Philippe Aigret (Trésorier Général) et Pierre Thomas (Directeur Général)

La Commission Financière, a pris le temps d'examiner en détail les comptes de l'exercice 2025. Dans le cadre de sa mission, elle a procédé à l'élaboration d'une série de questions destinées à clarifier certains points spécifiques. Ces interrogations ont été transmises en amont à l'attention du Trésorier Général et du Directeur Général, qui ont, dans leur grande majorité, apporté des réponses écrites permettant de lever de nombreuses incertitudes et d'éclairer la lecture des comptes.

Des explications complémentaires ont été fournies lors de cette visio-conférence sur de nombreux points :

- Gestion des créances tenues sur les clubs, les clients élèves du CRF, le ticketing des BNT..., créances qui sont en diminution depuis le début 2026 par rapport aux montants conséquents repris au bilan 2025
- Subsidies de fonctionnement en augmentation (+ de membres à l'AWBB) et subsides nouveaux mais les avances et les soldes de la majorité des subsides qui arrivent plus tardivement, voir en début d'exercice suivant.
- Actif en diminution mais passif en diminution grâce à une diminution des dettes de l'AWBB avec une influence sur les valeurs disponibles.
- Solde du fonds des jeunes en diminution et à mettre en corrélation avec la diminution du nombre de nos équipes wallonnes à Basket-ball Belgium et l'augmentation des équipes de jeunes dans les clubs.
- Le refus actuel de la VBL d'intervenir, comme prévu, dans le financement des Wheelchairs.
- Les corrections qui sont apportées aux amendes payées dans nos 5 provinces.
- Une certaine augmentation des frais de déplacements mais aussi des frais de logement soumis à l'aléa du lieu où les BNT doivent évoluer.

La Commission Financière tient à exprimer son regret quant à la situation actuelle où la comptabilité des BNT est intégrée à celle de l'AWBB. Selon la Commission, cette pratique ne permet pas une vision suffisamment claire et distincte des flux financiers propres à chaque entité. C'est pourquoi elle préconise une séparation des comptabilités, jugeant essentiel que la gestion comptable des BNT soit dissociée de celle de l'AWBB.

La Commission Financière proposera l'approbation des comptes 2025 et la décharge aux administrateurs lors de l'AG de ce samedi 21 mars.

Nous remercions vivement Philippe Aigret et Pierre Thomas pour le travail et les explications fournis avant et lors de cette réunion.

Pour la Commission Financière,

Michel Lejeune
Secrétaire

Claude Dujardin
Président